



Flash infos

Novembre 2021

Mot du maire

Enfin !

Souhaitée, programmée, maintes fois retardée pour des raisons économiques administratives et techniques, la réalisation de la liaison piétonne Sammeron/Ussy voit le jour.

La voirie réalisée et la mise en place de nouveaux Abribus effectuée, il nous reste encore à traiter la question de l'éclairage de cette voie ; les luminaires choisis apporteront sécurité et confort aux personnes empruntant ce trajet tout en s'intégrant à notre environnement rural.

La partie concernant le pont sera traitée par l'agence routière territoriale et son service d'ouvrage d'art (pont Freyssinet sur lequel il ne nous est pas permis d'intervenir).

Un autre dossier très important mobilise notre équipe, et je veux ici la remercier, c'est celui de l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Beaucoup de temps, d'énergie et de réflexion sont consacrés à la définition des orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme et surtout de protection des paysages et du patrimoine de la commune.

En plus de la mise en place des panneaux à l'accueil de la mairie, vous trouverez ci-joint un condensé de quatre pages désignant ces orientations.

Je veux enfin vous signaler qu'un recueil est à votre disposition à la mairie sur lequel vous pouvez y faire figurer vos remarques et suggestions.

Bonne lecture !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année !



Que s'est-il passé ?

Résultat des maisons fleuries

Comme prévu, le jury du concours s'est rendu dans le village pour visiter les jardins des personnes inscrites et six d'entre-elles ont reçu une récompense. La gagnante de ce concours est Mme De Almeida qui a reçu un beau diplôme et un bon d'achat de 100 euros à dépenser chez notre partenaire Domisse, partenaire qui, à l'occasion, offre 10 % supplémentaire.

La liste complète des gagnants et les photos des jardins seront publiées sur le Petit Journal de janvier.



Nettoyons la nature

Comme chaque année, l'opération Nettoyons la nature, en partenariat avec les magasins E. Leclerc, a été reconduite et, le 25 septembre dernier, enfants et adultes sont venus nous prêter main forte pour nettoyer les sentes de notre village. Le temps était pour une fois de notre côté. Il a été constaté une baisse des déchets récoltés par rapport aux années précédentes, ce qui est une bonne chose. Un verre de l'amitié et des bonbons ont été distribués au terme de cette matinée. Nous remercions grandement les personnes présentes et vous donnons rendez-vous l'an prochain.



11 Novembre

En mémoire de nos disparus au champs d'honneur et à l'invitation de l'association Le Poilu d'Ussy, présidée par M. Alain Denogean, nous nous sommes rendus dès 10 h au monument aux morts situé près de l'église et y avons déposé une composition. La cérémonie s'est poursuivie au cimetière avec un dépôt de gerbe pour honorer la mémoire des aviateurs tombés sur notre commune lors de la guerre 39-45. L'après-midi nous nous sommes retrouvés de nouveau au cimetière avec une délégation anglaise de la Royal Air Force, ainsi que les maires et représentants des villages alentours. La journée s'est achevée à la salle des fêtes autour d'une retrospective photos et un verre de l'amitié partagé avec nos amis anglais.



Liaison douce

Les Abrisbus vont bientôt recevoir leurs bancs. Au tour du département d'entrer en piste pour s'occuper de la partie Pont.



Que va-t-il se passer ?

Loto des Joyeux anciens

20 NOVEMBRE 2021

LOTO

CLUB DES JOYEUX ANCIENS D'USSY SUR MARNE

USSY-S/-MARNE

SALLE DES FETES

1^{er} Lot : UN ORDINATEUR PORTABLE 17 ''
Voir sur lotopassion

Réservation 06.82.22.83.63

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
OUVERTURE DES PORTES 18H00
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Repas des anciens

Les habitants d'Ussy, inscrits sur les listes électorales, âgés de 65 ans et plus, ont été invités pour le repas « des anciens » prévu le 4 décembre à 12 heures. Pour les personnes concernées, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence au plus tard le 22 novembre. Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée de la salle pour tous les participants.

Noël des enfants

Pour les enfants qui se sont inscrits avant le 4 octobre 2021, le spectacle et la distribution des cadeaux par le Père Noël auront lieu le samedi 11 décembre à partir de 14 heures. Le pass sanitaire sera demandé aux parents et accompagnants de plus de 12 ans. Un verre de l'amitié cloturera cette journée.

PLU

Consultation

Notre PLU va donc bientôt voir le jour. Pour suivre la procédure, la publication du PADD est nécessaire, c'est pourquoi la consultation en est possible en mairie.

Vous trouverez, en complément de ce flash, plus d'informations sur le site Internet <https://www.ussy-sur-marne.fr> dans la rubrique URBANISME.



Point citoyenneté

Bruits Pour rappel

Arrêté Préfectoral n° 19ARS41SE relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Seine-et-Marne du 23 septembre 2019

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuse, etc.) sont autorisées :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Pour les professionnels, les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés :

- de 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi
- de 8h00 à 20h00 le samedi

INTERDIT les dimanches et jours fériés



Vie pratique

Permanences d'élus

Tous les samedis, de 10h à 12h une permanence de vos élus est mise en place pour vous recevoir et si possible vous venir en aide en cas de soucis de tout ordre.

Panneau pocket

À ce jour, 30 % de la population a fait la démarche de télécharger l'application et mis Ussy-sur-Marne en favori. Mais on peut

Déchets verts

Dernière collecte le 26 novembre pour les bacs verts. À cette date vous pourrez toujours ramener les déchets verts en déchetterie.

Stationnement

Le stationnement dans notre village est un vrai problème. Le stationnement sur les trottoirs est une tolérance au vue du manque de place. Cependant si vous possédez plusieurs véhicules, veuillez faire en sorte d'en stationner le plus possible chez vous quand vous le pouvez pour laisser libre des places à ceux qui n'ont ni garage ni terrain pouvant les accueillir. Merci également de respecter votre rue de résidence.

Brûlage

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, le brûlage des végétaux est **INTERDIT** étant donné la possibilité de dépôt de ceux-ci auprès notamment de la déchetterie d'Ocquerre. Les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers et leur brûlage dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

mieux faire. Pour être toujours informé en temps réel, vous pouvez toujours vous abonner à notre page PanneauPocket en téléchargeant l'application sur votre téléphone portable.

